



ANNEXE

TARIFS PERISCOLAIRES 2021 – 2022

Selon délibération du 06/07/2021

1- Restauration scolaire

- Enfant domicilié à MOYE : 5.30 € le repas
- Enfant non domicilié à Moye : 5.70 € le repas
- Adulte agent communal : 5.70 le repas
- Adulte enseignant : 6.20 € le repas

2 - Garderie

Service	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Matin : 7h30 – 8h20	1.90 €	2.85 €	3.80 €	4.75 €
Soir : 16h30 – 18h00	2.10 €	3.15 €	4.20 €	5.25 €
Soir : 18h00 – 18h15	0.70 €	1.40 €	2.10 €	2.80 €
Majoration pour dépassement d'horaire au-delà de 18h15 : 30 € par enfant				